

ICI à l'EHPAD de Rosheim, on partage ces règles de vie pour vivre en Harmonie :



LES REPAS

Fait maison, les repas vous sont servis en salle à manger à 12h et 18h. Si vous n'aimez pas le menu, vous avez la possibilité de choisir un menu de remplacement. Un espace cuisine est à votre disposition pour partager un repas en famille. Evitez les visites au moment du repas.



Pensez à prévenir 24h à l'avance si vous ne mangez pas ici.

VOTRE LOGEMENT

Pensez à tous! Evitez de mettre le son de la TV/radio trop fort.



C'est votre espace privé. Il est personnalisable à votre image (sous réserve de ne pas trop encombrer la pièce). Vous pouvez équiper votre logement de TV, téléphone et internet. La conformité de l'appareil électrique et son branchement doivent être validé par le service technique.

LES QUARTIERS

Vous habitez dans un quartier mais vous, et votre famille, pouvez circuler dans tous les quartiers. Des téléviseurs et bornes musicales sont à votre disposition dans les salons de chaque quartier ainsi que des jeux et des espaces de détentes.



LES VISITES

Reporter les visites en cas de maladies contagieuses et éviter les visites au moment des soins



Vos visites sont les bienvenues à tout moment et selon vos choix à condition qu'elle ne dérange pas les autres. Vous pouvez rendre visite aux autres habitants quelques soit le quartier.

LES SORTIES

Chacun peut aller et venir librement et accéder à l'extérieur (jardin, ville).



Afin d'éviter toute inquiétude, pensez à nous informer de votre absence. En cas de sorties en dehors des heures d'ouverture des portes, pensez à prévenir l'équipe.

LES ANIMATIONS

Lorsqu'on fait des photos, le droit à l'image est respecté.



Vous et vos proches peuvent participer aux animations quel que soit les quartiers. Le planning est affiché dans chaque quartier.



LE LINGE

La prestation linge inclus le marquage du linge, qui sera ensuite lavé à chaud puis séché au sèche-linge. Le linge propre est distribué en chambre plusieurs fois par semaine.

Evitez le linge délicat ! Pensez à nous donner tout nouvel habit pour qu'on puisse l'étiqueter.



LE COURRIER



Vous pouvez recevoir du courrier qui vous sera distribué. Vous pouvez envoyer du courrier déjà affranchi depuis l'accueil.

LES PRESTATIONS EXTERIEURES

Vous avez le libre choix de faire intervenir un professionnel type coiffeur, pédicure... à vos frais. Un salon de coiffure est à votre disposition.



LES ANIMAUX



Selon le projet de vie et d'accompagnement personnalisé de chacun et les règles de collectivité, les animaux peuvent être accueillis.



UN AVIS A DONNER/ DES SUGGESTIONS, VOUS AVEZ LA PAROLE!

Une boîte à idée est à votre disposition à l'accueil et l'ensemble du personnel, ainsi que les représentants élus du CVS se tiennent à votre disposition

Venez vous exprimer au conseil des habitants, au CVS ou encore à la commission restauration

LA SECURITE

Votre sécurité est assurée pour toutes les prestations. Les portes de l'établissement sont fermées la nuit. L'accès à certains locaux vous sont interdits. En cas d'évènement mettant en cause la sécurité, vous devez alerter. Si vous êtes à l'origine d'un dommage, votre responsabilité peut être engagée.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Nous vous invitons à être poli et respectueux dans vos propos et dans votre comportement les uns envers les autres. Ici, on est bienveillant avec tous, habitants, familles et personnels et on évite le jugement. On s'entraide en cas de besoin. Vous êtes libre de vivre la vie affective qui vous convient et qui ne nuise pas à autrui.



HYGIENE ET TENUE

La vie en collectivité implique de prendre soin de son hygiène corporelle et d'avoir une tenue présentable dans les espaces collectifs.

LE TABAC/ L'ALCOOL

Vous ou votre famille sont priés de fumer ou vapoter dans les espaces extérieurs.

Il est interdit d'être ivre dans les espaces collectifs (couloirs, salle à manger...).

LA PRATIQUE RELIGIEUSE

Chacun est libre de pratiquer sa religion ou pas. Les horaires des offices religieux sont affichés.